ESSAI

N.° 489.

Sur l'emploi du fluide vaccin, pris sur une personne atteinte de maladie, ou de vice héréditaire, ou d'affection quelconque. Ce fluide peut-il être nuisible ou sans danger ?

Présenté et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 15 messidor an 13,

Par P. L. DELALOUBIE, de Bordeaux,
Docteur en Médecine et Élève de l'École de Médecine de Paris.

L'innocuité de la vaccine est un fait aussi bien constaté que sa propriété préservative...... Il est important d'en propager la pratique, et de dissiper les préjugés qui pourraient s'opposer encore à son adoption parmi le peuple.

(*Rapport fait à l'Institut national, par MM.* Portal, Fourcroi, Huzard *et* Hallé.)

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,
Imprimeur de l'Ecole de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, N.° 406.
AN XIII. (1805.)

PRESIDENT,

M. DESGENETTES.

EXAMINATEURS,

MM. LASSUS.

LECLERC.

LEROY.

PELLETAN.

PERCY.

AU MEILLEUR DES PÈRES,

M. L. DELALOUBIE,

Ancien Substitut de M. le Procureur-Général,
au Parlement de Bordeaux;

Comme un faible témoignage de respectueux attachement et de reconnaissance.

P. L. DELALOUBIE.

ESSAI

Sur l'emploi du fluide vaccin pris sur une personne atteinte de maladie, ou de vice héréditaire, ou d'affection quelconque. Ce fluide peut-il être nuisible ou sans danger?

INTRODUCTION.

Pour développer la question que je me propose de résoudre dans cet opuscule, je la diviserai en plusieurs propositions qui feront autant de paragraphes. Ce sujet n'a encore été agité dans aucune thèse; il m'a paru intéressant, mais difficile à bien traiter. J'ai hésité; cependant, j'ai osé l'entreprendre, guidé seulement par l'intention de détruire, dans l'esprit du public, quelques préjugés qui règnent contre la vaccination. Beaucoup de personnes n'osent employer ce spécifique, parce qu'elles appréhendent les effets de certains fluides vaccins. On m'a très-souvent demandé si le virus que j'employais était sur-tout de bonne origine; et la plupart des antagonistes de la vaccine ne l'attaquent que sur ce point; ils disent que ce virus étant pris sur un sujet qui ne possède qu'une santé délicate, ou même gâtée par quelque vice acquis ou héréditaire, et, pour parler comme eux, qu'*un corps chargé d'humeurs*, il doit être infiniment dangereux. Au premier coup-d'œil, cela paraîtra probable; mais on doit être convaincu par des observations et des expériences; j'en fournis ici en preuve du contraire. Je vais y joindre quelques raisonnements, comptant plus sur le succès de mon opinion par l'avantage de la bonne cause, que par

le mérite de mes faibles talents; mais j'atteindrai mon but, et mes vœux seront remplis, si je parviens à produire quelqu'effet avantageux pour le bien de l'humanité, en rassurant le public sur ses vaines terreurs, et en dissuadant de leurs erreurs les antagonistes de la vaccination. Mais, avant tout, exposons quelques idées sur ce qu'on doit penser de la nature du mal, dont la vaccination est le préservatif. C'est une vieille erreur d'attribuer exclusivement à un germe préexistant l'éruption de la variole. Nous sommes bien éloignés de partager une opinion qui n'est étayée d'aucun fondement solide, et la raison nous porte à croire, à juste titre, qu'il y a plutôt chez nous une prédisposition qu'un germe de petite-vérole; car c'est une maladie contagieuse, comme beaucoup d'autres, auxquelles on n'attribue pas communément de germe inné. Nous la prenons, cette contagieuse maladie, de plusieurs manières; comme, par absorption pulmonaire, quand son miasme délétère est porté dans un pays, de même que toutes les maladies épidémiques. Y aurait-il donc aussi en nous un germe de toutes ces maladies? La véritable cause qui nous rend susceptibles de leur contagion, c'est la structure et la nature particulière de notre corps, qui a une tendance très-grande à la putridité, parce qu'il est composé de toutes les choses nécessaires à son développement, lesquelles sont l'humidité médiocre, la chaleur tempérée, et la matière propre à entrer en fermentation, ce qui engendre la dissolution putride. Tout cela est soutenu en équilibre, et préservé de la dissolution par les forces vitales qui nous animent, lesquelles sont un don de la nature proportionné à l'âge. Mais s'il survient un miasme putride qui s'identifie à cette composition animale, l'équilibre est rompu, et les forces vitales ont le dessous : ce sont elles alors qui, pour chasser le mal, font un effort salutaire qui se manifeste à nos sens par la fièvre. Celle-ci avertit le médecin qui l'examine en tâtant le pouls : c'est par cette voie que la nature et le médecin, se touchant de main, pour ainsi dire, se consultent et se coalisent pour combattre la matière morbifique; le médecin rappelle la santé par tous les moyens qui sont

en son pouvoir, et la nature fournit les forces vitales qui sont nécessaires pour que nos organes agissent sur ces remèdes, et qu'ils en retirent avantage. En résumé, j'attribue à la petite-vérole spontanée trois causes simultanées; 1.° le miasme variolique épidémiquement répandu dans l'atmosphère; 2.° la présence d'individus, n'ayant eu ni la vaccine ni la variole; 3.° la disposition que la nature a donnée à notre corps pour être facilement attaquable par des maladies contagieuses, soit par absorption cutanée, soit par absorption pulmonaire.

OBSERVATIONS.

M. *Loche*, médecin à Levignac, département du Lot et Garonne, a écrit au comité central de vaccine qu'il a vacciné un enfant attaqué de gale, et que celle-ci ne s'était point communiquée à deux autres enfants vaccinés avec le virus de ces boutons. Mais, à cet égard, la preuve existe pour le virus variolique, avec lequel le virus vaccin ne peut s'allier, quelqu'analogie que l'on ait voulu trouver entre eux.

M. *Blanche*, chirurgien à Rouen, dit aussi avoir vu, sur un enfant, ayant des dartres à l'aisselle et au pli du bras, des pustules de vaccine survenir à ces parties, avec tout le caractère de bouton vaccin, hors le point brunâtre au centre. Cet enfant avait transporté, avec ses ongles, le virus vaccin, en se grattant alternativement le bouton vaccin qu'on lui avait inoculé et la dartre, vu que ces deux parties lui occasionnaient de la démangeaison. La matière prise des boutons d'insertion et de ceux survenus aux dartres, ayant été inoculée, par des piqûres séparées, à une fille de vingt-six ans, on vit les deux inoculations se développer, et suivre la même marche.

Nous voyons, dans les rapports du comité central de vaccine, des faits qui confirment la vérité des observations que nous venons de rapporter; des circonstances multipliées ont prouvé que le virus vaccin ne s'allie avec aucun autre. Dans le grand nombre d'essais

faits sur des sujets dartreux, galeux, teigneux, scrophuleux, on a toujours pu prendre intact, et sans aucun mélange, le fluide du bouton vaccin, lequel n'a jamais produit sur les sujets auxquels on l'inoculait que la vaccine seule et sans aucune complication. Ces essais ont été répétés avec le fluide des pustules vaccinales développées à dessein sur des endroits de la peau couverts de boutons de gale, sur des parties dartreuses, sur des croûtes teigneuses; il n'en est résulté aucun mauvais effet, et le virus vaccin a toujours paru aussi pur que dès son origine.

Le docteur *Husson* dit que le virus vaccin est toujours *sui generis*, qu'il se renouvelle indépendamment des circonstances maladives de l'individu sur lequel il est inoculé. J'ai développé ce fluide sur des sujets dartreux, vénériens, galeux; je l'ai repris sur ceux-là pour l'inoculer à des sujets parfaitement sains, et je n'ai pas reconnu qu'il ait produit le plus léger symptôme d'affection dartreuse, syphilitique ou psorique.

M. *Arnal*, chirurgien à Pontoise, a pris de la matière dans les boutons d'un enfant couvert de gale, il en est résulté une bonne vaccine sur tous les enfants inoculés d'après celui-là.

M. *Mongenot*, médecin d'un hôpital de Paris, cite l'exemple d'une rougeole survenue le troisième jour de la vaccination au n.° 95 de la salle de ses malades; la vaccine hâtée par l'action générale déterminée à la peau, en conséquence de la maladie principale, eut d'abord un aspect faux : tout se régularisa le cinquième jour, et on prit, dans les boutons du vaccin très-clair, qui développa sur d'autre sujets la vaccine légitime.

M. *Alibert*, médecin de l'hôpital Saint-Louis, où l'on ne reçoit que les personnes affectées de maladies cutanées, a vacciné devant moi plusieurs malades : l'un était teigneux, l'autre dartreux, l'autre scrophuleux : chez tous, la vaccine a très-bien réussi. Il a fait passer ce virus alternativement de l'un à l'autre sujet, et les malades n'ont eu qu'une très-belle vaccine, dénuée de toute apparence de virus étranger. Il est une particularité que j'ai observée avec ce même

docteur, ayant vacciné, avec l'un de ces virus, un enfant scrophuleux qui était maigre et dépéri; l'effet a été plus lent et plus tardif, l'inflammation a été très-peu considérable, le bouton un peu difforme; néanmoins il n'en est rien résulté de fâcheux, et il ne s'y est développé aucune des maladies dont étaient affectés ceux qui avaient transmis le virus vaccin; il est remarquable que nous avons pris sur cet enfant de ce virus, qui paraissait avoir dégénéré, à cause de son tempérament, et nous l'avons transporté sur des sujets vigoureux. Là, il a repris toute sa force, car les sujets soumis à cette opération ont eu une superbe vaccine, et ils n'ont été atteints par aucune des maladies dont étaient attaqués ceux par lesquels avait passé successivement le virus.

M. *Richerand*, premier chirurgien dans le même hôpital, a inséré le virus vaccin au milieu d'une dartre vive située au bras; la vaccine s'y est très-bien développée; il y a eu seulement une plus grande inflammation que de coutume. Après la terminaison des périodes de la vaccine, la dartre a repris sa forme précédente. Ce fluide vaccin transporté sur d'autres sujets n'a point produit de dartre vive.

L'hospice des vénériens m'a fourni aussi des preuves non équivoques de l'innocuité absolue du virus vaccin. Pendant que je suivais le cours et la clinique de M. *Cullerier*, j'ai vu des vaccinés et vérolés tout à-la-fois, ayant une très-belle vaccine, dont le fluide vaccin n'a jamais rien contracté du principe délétère et contagieux du virus syphilitique; car des enfants qui étaient guéris, et d'autres bien avancés dans leur guérison, furent vaccinés avec ce fluide, et ni les uns ni les autres n'eurent de nouveaux symptômes d'une affection vénérienne.

J'ai vacciné dans la rue du Bacq, n.° 630, un enfant scrophuleux; la vaccination fut infructueuse à la première insertion; j'attribuai cela au peu d'énergie vitale que possédait le sujet; elle prit à la seconde, mais un peu tard; elle fut lente dans son développement, les boutons furent très-petits, et leur inflammation très-peu considérable, l'enfant en grata un assez vivement pour l'excorier; cela parut

y déterminer de l'énergie et de l'activité; la fièvre, qui n'avait pas été apparente jusqu'à ce moment, se déclara et dura deux jours; je n'en pus tirer qu'un pronostic avantageux pour les effets que je desirais de la vacciné; *febris sæpè sanationis optima causa.* (Boërrhaavii, *aph.* 558.) En effet, l'enfant a été non-seulement exempt de la variole, mais, dès ce moment, il a paru avoir acquis un degré de vigueur ou d'énergie vitale plus considérable. Dans la suite cependant, le vice scrophuleux s'est développé avec l'âge. La mère en a été inquiète, quelqu'un lui ayant dit que cela ne pouvait être que l'effet de la vaccine; *post hoc, ergo propter hoc;* c'est l'axiome du vulgaire. Pour la tranquilliser, et pour garantir à la vaccine ses droits d'innocuité, je menai chez elle M. *Récamier* médecin de l'Hôtel-Dieu, dont je suivais alors la clinique. Ce médecin, après avoir visité l'enfant, assura à la mère que cela ne provenait point de la vaccine, et que c'était l'effet d'un vice héréditaire : elle convint que son mari avait eu des maladies qui pouvaient y avoir donné lieu. Le vaccin que j'avais inoculé à cet enfant était certainement de bonne origine; j'en pris sur lui, et je l'inoculai à un jeune marin scorbutique; ensuite un chirurgien de ma connaissance en a pris là, pour vacciner une jeune fille atteinte d'une dartre croûteuse sous l'oreille, et nous n'avons vu se transmettre que la vaccine pure, même sur d'autres sujets très-sains, à qui nous avons inoculé successivement de ce même virus vaccin.

J'ai vacciné une jeune fille atteinte d'une ophtalmie syphilitique; quand le bouton vaccin a commencé à se développer, j'y ai frotté des gouttes de sérosité que je prenais sur l'œil de la malade, afin de voir si j'obtiendrais localement quelque complication d'affection; la période inflammatoire de la vaccine est arrivée comme à l'ordinaire, sans qu'il se soit effectué aucun changement local; mais tout à coup l'ophtalmie a disparu, et il s'est manifesté une tuméfaction considérable aux parties génitales, qui précédemment avaient été affectées de gonorrhée; ce flux a reparu même un instant en petite quantité, la malade était déja à l'usage de la liqueur de *Van-Swieten*,

et du sirop sudorifique. Je fis une nouvelle tentative, ce fut de mettre du virus gonorrhoïque sur les boutons vaccins, j'en grattai même un assez pour l'excorier un peu ; l'absorption parut avoir lieu, et il n'en résulta aucun effet local. Quelques jours après, l'affection vénérienne fut entièrement guérie ; mais auparavant, une dame de la connaissance de la jeune personne vint avec un médecin lui demander du virus vaccin ; après quelques difficultés elle en laissa prendre ; elle était fraîche, et paraissait jouir de tous les avantages d'une belle santé ; cependant les parties génitales étaient affectées dans ce même moment ; elle ne s'en vanta pas, c'est assez naturel ; le médecin crut posséder la meilleure qualité de fluide vaccin ; il en jugeait d'après les apparences, *nimium ne crede colori* (VIRGILE), vu qu'il ne se serait pas permis de faire aucune question indiscrette à la demoiselle. Il inocule ce virus ; je l'appris le lendemain. Desireux d'en voir l'effet, je fus chez le médecin ; je le prévins de ce qui en était. Cela le surprit et l'inquiéta même vivement : j'ajoutai qu'il n'y avait rien à craindre ; en effet, la vaccine fut très-belle, et l'enfant qu'il avait vacciné n'éprouva et n'a jamais ressenti depuis la moindre affection syphilitique. Je pris du virus de ce dernier sujet pour le donner à un de mes amis, qui l'a employé sciemment avec succès.

§. I.er

Le fluide vaccin peut-il dégénérer par l'effet de la nature du tempérament du sujet vacciné ?

Non, ce virus ne dégénérera pas, mais ses effets paraîtront dégénérer quelquefois. Je m'explique. La vaccine, chez certains sujets, prend plus difficilement, ou elle a une marche lente, produisant un bouton peu vigoureux, et dont l'inflammation sera peu considérable ; mais cela ne dépend pas de la source ou de la qualité du virus ; c'est le tempérament du sujet qui en est la cause momentanée. *Plus meâ opinione refert, in quale corpus infundatur, quàm de quali eximatur pestilentiâ virus. (Mead. de variolis et morbilis.)* Ce n'est pas seulement la nature du tempérament humain qui n'altère

pas la qualité du virus vaccin; mais les bêtes à laine sont aussi susceptibles de vaccination, et leur tempérament ne produit aucun changement dans la qualité de ce fluide. M. *Texier*, chirurgien à Versailles, m'a envoyé un rapport imprimé, adressé à la société d'agriculture de cette ville, dans lequel on voit qu'il a vacciné un mouton, une brebis et un agneau, pour voir si cela les garantirait de la contagion du claveau, espèce de variole à laquelle ces animaux sont sujets, et qui en détruit un grand nombre, lorsqu'elle ègne épidémiquement dans une contrée. La vaccine, inoculée à l'aîne et à l'aisselle, a très-bien pris sur le mouton et sur la brebis, mais non sur l'agneau. Il leur a inoculé ensuite le claveau, qui n'a pas pris. Ces animaux ont été mis dans des troupeaux infectés de cette maladie; elle ne s'est développée que chez l'agneau, qui en est mort. On a exposé plusieurs fois ces deux animaux à la contagion; depuis ce temps là, et jamais ils n'en ont été atteints. C'est un très-grand avantage de plus que nous retirons de la vaccine. Mais le docteur *Texier* a plus fait encore: il a vacciné deux enfants, et successivement beaucoup d'autres avec le virus vaccin qu'il a fait développer sur ces bêtes à laine; la vaccine a été encore fort belle, et n'a rien perdu de ses propriétés. Nous voyons d'après cela, d'une manière très-évidente, la solution de cette proposition.

§ II.

Ce virus se combine-t-il avec les différents virus déjà préexistants dans celui qui est vacciné?

Je ne vois pas qu'il puisse y avoir de combinaison entre eux. La maladie a toujours son type spécial, qui est déterminé par la qualité du seul virus qui en est le principe. Au surplus, que paraît il? Une affection quelconque qui a son caractère *particulier;* cela suppose un virus qui en est cause, lequel a aussi son mode d'action *qui lui est propre*, quelle que soit l'association du virus dont il tire son origine, en ce genre jamais la race ne s'est abâtardie. Je ne peux y voir rien de plus ni de moins, je m'en tiens là, et je conclus. Nous

voyons les effets, nous en trouvons la cause, et par conséquent la guérison, d'après cet axiome, *sublatâ causâ, tollitur et effectus*; mais arrêtons-nous au *quomodò*, car c'est-là le *nec plus ultrà* de la science.

§. III.

Supposé que le fluide vaccin se combinât avec les différents virus dont serait atteint celui qui est vacciné, entraînerait-il avec lui le principe délétère et contagieux de ces virus?

Ici je puis donner en toute sûreté une réponse négative; car ces virus, se fussent-ils mêlés et combinés ensemble, la constitution du sujet fût-elle altérée d'une manière notable, il n'y aurait jamais complication d'éruption; le bouton vaccin aurait toujours sa même forme, et un *facies sui generis*, qu'aucun autre ne peut lui changer ni singer; il conserverait toujours sa même vertu préservative de la variole, et ne serait reproducteur d'aucun virus qui aurait cohabité avec lui, comme je l'ai prouvé évidemment par les observations précitées. Elles font mention de boutons vaccins venus sur une surface déja occupée par une dartre vive, dont le virus n'a produit dans la suite qu'une très-bonne vaccine; et sur ces personnes dartreuses on n'a vu d'autre effet qu'une plus grande inflammation des boutons vaccins, occasionnée par l'énergie vitale qui régnait dans cette partie affectée de dartre. Nous avons vu ensuite que la vaccine produite par ce virus a été d'autant plus faible ailleurs, que le sujet était doué d'une énergie vitale moins considérable. Cela me paraît si naturel, que j'ose mettre en fait que la dartre elle-même, communiquée par contact à une personne qui serait dans l'étisie ou le marasme, serait très-peu considérable, et peut-être même n'y prendrait-elle pas. Mon opinion est étayée de cet aphorisme dont l'autorité est d'un grand poids en faveur de ma cause. *Major vel minor morbi malignitas, non à majori vel minori virulentiâ contagii pendet, sed potius à variâ dispositione corporis cui contagium applicatur* (Van-Swieten *coment. in* Boërrhaavii, *aph.* 1382, vol. 5, p. 30.)

§. IV.

Un virus quelconque, mélangé avec le virus vaccin, pourrait-il se développer avec lui, ou en troubler la marche et la forme?

On a fait des mélanges de virus vaccin et de virus variolique; il est souvent arrivé que la variole seule ou la vaccine seule a pris; mais lorsqu'elles prenaient toutes les deux, leur cours, quoique simultané, était régulier, leur éruption séparée, facile à distinguer, et dénuée de toute complication. Le virus pris sur l'une ou sur l'autre espèce de bouton n'a produit que l'une ou l'autre affection seule chez les sujets à qui on en a inséré le virus. Quoi! le virus vaccin ne peut pas s'allier avec le virus variolique, avec lequel il paraît avoir de l'analogie et des rapports? Il se reproduit toujours pur, et ne procure par sa transmission que la vaccine pure? Eh! avec lequel pourrait-il donc se mêler? M. *Husson*, médecin de l'hospice de vaccination, rapporte dans son ouvrage que M. *Tarbés* de Toulouse a annoncé avoir vu la petite-vérole et la vaccine marcher ainsi ensemble; la vaccine fut très belle, et les boutons de la variole, qui étaient très-abondants sur toute la surface du corps, parurent respecter, pour ainsi dire, les boutons vaccins, en n'approchant pas du lieu dont ces derniers avaient fait leur domaine. On a vu aussi la rougeole faire son trajet dans le même temps et dans le même lieu que la vaccine, sans qu'aucune des deux fût préjudiciable à l'autre. Il me suffit d'en citer un exemple authentique dans l'observation de M. *Mongenot* ci-dessus; on y voit même que ce virus vaccin n'a produit dans la suite qu'une très-belle vaccine. Il n'en est pas ainsi de la coïncidence de la variole avec la rougeole: car si on inocule la petite-vérole à un sujet qui a, ou qui est sur le point d'avoir la rougeole, la petite-vérole suspendra son développement, lequel ne se manifestera jamais qu'après la dessication de la rougeole.

§. V.

Doit-on définitivement admettre l'indépendance absolue du virus vaccin, et en un mot son innocuité, quelle que soit son origine?

Il est évident qu'on ne peut raisonnablement s'y refuser, car un virus n'offre aucun danger dans son emploi, ou est en état *d'innocuité* (*innocens*) lorsqu'il ne produit aucun mauvais effet, ni général ni local. Il est dans une *indépendance absolue*, lorsqu'il ne peut être influencé par aucun virus coexistant, de manière à en porter le germe avec lui là où il sera déposé. Nous avons je pense suffisamment prouvé par des faits certains qu'il ne produit que la vaccine pure dans tous les cas possibles, et qu'il ne laisse par conséquent après lui aucune trace d'affection dont on puisse raisonnablement lui attribuer la cause. En outre, la légère maladie, ou l'affection passagère qu'il produit, nous a toujours paru parcourir ses périodes d'une manière régulière, et d'après le type qui n'est propre qu'à elle seule, type qui est toujours le même; *quelle que soit son origine.*

CONCLUSION.

S'il est vrai que la preuve irréfragable de l'innocuité d'un fluide vaccin quelconque résulte de l'observation exacte des faits les plus avérés; s'il est vrai que ces faits soient de nature à porter la conviction dans l'esprit de tout homme raisonnable et non imbu d'aveugles préjugés, la doctrine que je viens d'exposer n'a point à craindre d'être attaquée ni heurtée par des opposants; elle ne saurait trouver de contradicteurs. Intimement persuadé des principes développés dans ma Dissertation, je ne pourrais hésiter un instant à employer indistinctement toute espèce de fluide vaccin, pour me soumettre moi-même à son action, ou pour l'inoculer à ce que j'aurais de plus cher dans le monde, à mes propres enfants. Néanmoins, loin de moi cette ténacité d'opinion qui prétend asservir impérieusement tous les esprits à sa doctrine. Je n'ai eu pour toute intention que de démontrer combien sont futiles et vaines toutes les raisons que peuvent fournir les antagonistes de la vaccine pour étayer leur erreur, et pour soutenir encore un parti chancelant, dans lequel ils se sont inconsidérément engagés. J'ai encore voulu exposer au grand jour une vérité importante, c'est que, pouvant ingérer innocemment dans l'économie animale, un fluide

vaccin qui semblerait, par les circonstances dans lesquelles il a été pris, devoir produire les effets les plus dangereux, et entraîner les maux les plus funestes, à plus forte raison on peut, en toute sûreté et avec tranquillité d'ame, l'employer quand il a été puisé sur un sujet sain et de constitution vigoureuse. Jaloux de me concilier l'estime et la confiance publiques, je n'irai pas heurter de front quelques légers préjugés établis chez des personnes qui ne sauraient porter atteinte aux principes que j'ai énoncés; je me ferai toujours un devoir de ne me servir que d'un fluide vaccin pris sur un sujet exempt d'affection quelconque, afin de ne point susciter la plus légère inquiétude, même chez les personnes dont l'esprit faible ne saurait, sans s'alarmer, accueillir une vérité nouvelle qui saperait les fondements d'une vieille erreur.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Si mulieri prægnanti erysipelas in utero fiat, lethale.

I I.

Mulieri in utero gerenti, si alvus multùm fluxerit, periculum ne abortiat.

I I I.

Mulier in utero gerens, sectâ venâ, abortit; et magis, si major fuerit fœtus.

I V.

Mulierem in utero gerentem ab acuto aliquo morbo corripi, lethale.

V.

Mulieri in utero gerenti si mammæ ex improviso graciles fiant, abortit.

V I.

Mulieri in utero gerenti, tenesmus superveniens abortire facit.